

Quand utiliser cette liste : **Étape de la planification**

Cette liste de contrôle permet de cerner les éléments de base de la prévention et du contrôle des infections (PCI) dont il faut tenir compte lorsque vous procédez à une évaluation du risque d'infection (ÉRI) et lorsque vous formulez des observations aux programmes fonctionnels de l'établissement.

*Une ÉRI doit tenir compte des patients/clients/résidents de l'établissement lorsque vient le temps de déterminer le type et le nombre d'éléments à inclure dans un plan. Servez-vous de cette liste pour cerner les éléments importants du plan et de la conception ainsi que pour documenter le niveau des mesures préventives requis pour prévenir la prolifération de micro-organismes.

**Les programmes fonctionnels font référence aux documents de planification qui donnent les spécifications requises dans l'espace alloué. Ils sont fondés sur leur usage prévu et la population visée.*

DATE : _____

AIRE/UNITÉ : _____

REPLIE PAR : _____

Éléments d'ÉRI	Requis	Aires où cela est requis/Commentaires
Conception du bâtiment		
Nombre, emplacement et types de chambres d'isolement des infections transmises par voie aérienne et de chambres d'isolement protecteur		
Emplacement des bouches d'aération et de filtration particulières des systèmes CVC (p. ex., dans les blocs opératoires et salles de triage, d'attente et d'admission de l'urgence)		
Traitement de l'air et ventilation dans les services chirurgicaux, chambres d'isolement des infections transmises par voie aérienne, chambres d'isolement protecteur, laboratoires, etc.		
Système de traitement des eaux pour limiter la prolifération de <i>Legionella</i> et d'autres pathogènes opportunistes d'origine hydrique		
Finitions, mobiliers et surfaces appropriés (c.-à-d. qui ne favorisent pas la prolifération de micro-organismes et qui peuvent supporter l'usage répété de nettoyeur et		

Liste de contrôle de CREA : Évaluation du risque d'infection

Éléments d'ÉRI	Requis	Aires où cela est requis/Commentaires
désinfectant approuvé en milieu hospitalier)		
Emplacement de l'équipement de protection individuelle pour dispenser des soins		
Espace suffisant pour le nombre et les types de chambres permettant le placement approprié des patients		
Nombre et emplacement des chambres individuelles pour les patients hospitalisés. Exceptions pour l'ajout de lits dans ces chambres au besoin		
Aires de traitement individuelles (patients hospitalisés ou en consultations externes)		
Nouvelle construction		
Nombre, emplacement et conception des postes de lavage des mains, y compris les distributrices de savon et d'essuie-mains		
Nombre et emplacement des distributrices de désinfectant pour les mains à base d'alcool (DMBA)		
Système de gestion des déchets choisi en fonction des besoins de l'établissement et des commentaires des utilisateurs		
Exigences concernant les aires de retraitement		
Exigences concernant le nombre et l'emplacement des aires de soins d'urgence /de premiers soins (bassins oculaires)		
Nombre et emplacement des aires d'entreposage pour l'équipement et les fournitures destinés aux soins des patients		
Nombre et emplacement des placards d'entretien ménager		
Bâtiment existant		
Répercussions des perturbations sur les services essentiels aux patients/clients/résidents et aux employés		

La présente liste de contrôle fait partie de la trousse pour la prévention et le contrôle des infections (PCI) lors des travaux de construction, de rénovation, d'entretien et d'aménagement. Pour plus de détails, visiter le www.publichealthontario.ca/CRMD ou écrire à ipac@oahpp.ca

Liste de contrôle de CREA : Évaluation du risque d'infection

Éléments d'ÉRI	Requis	Aires où cela est requis/Commentaires
Peut comprendre des interruptions du système d'alimentation en eau et de ventilation pouvant nécessiter le déplacement des patients vers d'autres aires durant les rénovations		
Répercussions pour les patients/clients/résidents en ce qui a trait au transport des débris, à la circulation dans les corridors et au nettoyage L'établissement de soins de santé peut avoir à modifier les voies de circulation empruntées par les patients, le personnel et pour le transport des fournitures afin de réduire au minimum l'exposition à la poussière et à d'autres contaminants associés aux travaux de construction.		
Identification de risques spécifiques et des mesures de protection supplémentaires pouvant être nécessaires Peut comprendre le retrait d'amiante durant les projets de rénovation, ce qui nécessite des mesures de prévention de niveau plus élevé		
Identification et emplacement des risques connus		
Emplacement et relocalisation des patients/clients/résidents en fonction de la vulnérabilité à l'infection et de la définition des risques pour chacun. Déterminé en s'appuyant sur la grille d'évaluation du risque pour établir le type de travaux effectués et leur emplacement dans l'établissement (Consultez la norme CSA Z317.13)		
Analyse des mesures de prévention		
Identification des mesures de prévention nécessaires pour protéger les aires adjacentes et les patients/clients/résidents vulnérables aux contaminants aéroportés et d'origine hydrique		
Emplacement des patients/résidents et leur relocalisation		
Établissement de dispositions provisoires pour les systèmes de chauffage, de ventilation, de climatisation et		

La présente liste de contrôle fait partie de la trousse pour la prévention et le contrôle des infections (PCI) lors des travaux de construction, de rénovation, d'entretien et d'aménagement. Pour plus de détails, visiter le www.publichealthontario.ca/CRMD ou écrire à ipac@oahpp.ca

Liste de contrôle de CREA : Évaluation du risque d'infection

Éléments d'ÉRI	Requis	Aires où cela est requis/Commentaires
d'alimentation en eau		

Bibliographie

1. Association des normes canadiennes. *Z8000-F11 : Établissements de santé canadiens*, no 1, Toronto, Ontario, Groupe CSA, septembre 2011.
2. Association des normes canadiennes. *Z317-13.12 F12 : Lutte contre l'infection pendant les travaux de construction, de rénovation et d'entretien dans les établissements de santé*, Toronto, Ontario, Groupe CSA, 2012.
3. Association for Professionals in Infection Control and Epidemiology. « APIC State-of-the-Art Report: The role of infection control during construction in health care facilities », par Judene Mueller Bartley, MS, MPH, CIC, The 1997, 1998, and 1999 APIC Guidelines Committees.
4. Judene Bartley, éditrice. *Infection control toolkit series. Construction and renovation*. 2^e éd. Washington, DC, Association for Professionals in Infection Control and Epidemiology, 2002.
5. Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. *Space planning guide for community health care facilities*, Toronto, Ontario, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2015. Disponible sur demande auprès de : HealthCapitalInvestmentBranch@ontario.ca